



COLLÈGES ET JEUNESSE

La Semaine gardoise des droits de l'enfant 2023

Des animations pour tous !

Publié le 20/11/2023 -- Temps de lecture: 15 minutes



Harcèlement scolaire, maltraitance, inégalités, accès à l'éducation, aux loisirs et aux sports : les enfants ont des droits. Les défendre est notre devoir.

Depuis 34 ans, le 20 novembre est consacré Journée universelle des droits de l'enfant car c'est à cette date-là, en 1989, que l'assemblée générale des Nations-Unies a adopté, à l'unanimité, la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). Et si les 54 engagements de cette convention sont majoritairement respectés par des pays comme la France, la situation peut toujours être améliorée : c'est là que nous, citoyens, avons un rôle à jouer.

C'est pour rappeler l'importance des droits de l'enfant, sensibiliser les parents et les enfants à ces droits tout en fédérant un maximum de partenaires autour de cette question, que le Conseil départemental du Gard accompagne l'association Défense des enfants international (DEI) dans l'organisation de la Semaine gardoise des droits de l'enfant. Elle aura lieu du 15 au 25 novembre 2023 grâce à un collectif de plus de 25 associations engagées dans la lutte pour les droits des enfants qui ont élaboré un programme varié et complet.

Au travers d'évènements festifs, de conférences, de spectacles, d'expositions ou encore de projections de films, le Conseil départemental du Gard rappelle qu'il place au cœur de sa politique l'intérêt supérieur de l'enfant, en cohérence avec le Schéma départemental des solidarités sociales et son objectif « Bien grandir dans le Gard ».

Il y a forcément un évènement près de chez vous !

Découvrez la liste des évènements ainsi que leur programme, sur l'agenda de Gard Info.

ou en feuilletant le programme en bas de page. Pour en savoir plus sur chacune des manifestations proposées, vous pouvez aussi télécharger le programme **interactif** de la semaine des droits de l'enfant 2023 ou consulter l'agenda du site web du magazine du Conseil départemental du Gard et y retrouver tous les évènements détaillés.

L'enfant au cœur de l'action du Conseil départemental

Le Conseil départemental du Gard intervient au quotidien dans la vie des jeunes Gardoises et Gardois. Dans ses centres médico-sociaux (CMS) de proximité, d'abord, la collectivité accueille les futurs parents afin de les accompagner au mieux dès la naissance. Les femmes enceintes peuvent avoir accès à des entretiens prénataux, à des lieux d'accueil parents-bébé ou encore à de nombreux conseils pour préserver leur santé et celle du nourrisson. Dans les cas les plus difficiles, l'Aide sociale à l'enfance (ASE) se substitue aux parents : c'est à la Présidente du Conseil départemental que le juge confie les enfants en danger. Ils trouvent alors refuge dans un foyer ou dans des Maisons d'enfants à caractère social (Mecs), qui sont en grande partie financés par la collectivité territoriale, ou chez 450 assistants familiaux (ou familles d'accueil), agents du Conseil départemental.

La Cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) qui permet d'alerter sur les enfants en danger, est aussi un service du Conseil départemental.

Dans le cas des enfants en situation de handicap, c'est aussi le Conseil départemental qui les accompagne, au travers de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Le Conseil départemental accompagne enfin les enfants dans leur éducation puisque c'est lui qui rénove, entretient, construit et assure le fonctionnement de tous les collèges publics du département. La collectivité anime en outre le Conseil départemental des jeunes (CDJ), qui les initie et les incite à prendre la parole et à agir pour leur territoire et leur avenir.

À travers toutes ces actions, le Conseil départemental du Gard prouve qu'il place la protection de l'enfance et, au-delà, leur bien-être et le respect de leurs droits, au cœur de ses engagements.

Des animations pour un public scolaire

Les animations ci-dessous sont prévues pour un public exclusivement scolaire et réservées aux classes déjà inscrites. Parents d'élèves, professeurs, chefs d'établissements scolaires : n'hésitez pas à contacter l'association DEI-Gard si vous souhaitez participer l'année prochaine !

- **Spectacle "les enfants ont des droits"** par le Théâtre de la Palabre et Les petites personnes. Proposé par le Conseil départemental du Gard avec l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), DEI Gard et les mairies d'Anduze (**20 novembre 2023**) et de St Martin de Valgalgues (**21 novembre 2023**).
- **Le parcours du droit expliqué aux enfants.** Les élèves des classes de CM2 des écoles du centre-ville d'Alès vont se déplacer du tribunal à la mairie en passant par la maison des jeunes où des salles seront dédiées. Accueil et présentation réalisés en partenariat avec la commission des avocats d'enfants du barreau d'Alès, DEI Gard, le Défenseur Des Droits, UNICEF et la ville d'Alès, (**20 novembre 2023**).
- **« Suivez Malika »**, exposition interactive sur la vie d'une petite fille au Niger dans les collèges de Nîmes. Proposée par l'Unicef (**du 20 au 24 novembre 2023**).
- **Escape Game sur l'égalité Filles/Garçons** dans les collèges Condorcet et Capouchiné - Nîmes. Proposé par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) du **20 au 24 novembre**.
- **Projection et débat « Respire »**, film de Jérôme Cornuau. *"Changer. C'est depuis toujours la raison de vivre de Tessa, 16 ans. Alors quand elle entre au lycée, elle met toutes les chances de son côté en choisissant l'option musique. Mais très vite, l'adolescente timide devient la cible de moqueries de la part de certains élèves, jaloux de son talent. Lâchée par sa meilleure amie, Tessa subit un harcèlement qui devient peu à peu quotidien et la pousse à bout. Il lui faudra tout le soutien de ses proches et notamment de Raphaël, son professeur de musique, pour retrouver le goût à la vie et réaliser son rêve : monter sur scène."* Tiré d'une histoire vraie, Tessa explique que le harcèlement a été beaucoup plus fort au collège et n'a fait qu'empirer. Par la suite "je n'ai jamais pu me détacher de ces personnes qui se sentaient supérieures à moi. L'apogée a été en seconde qui a déclenché ma phobie scolaire et la déscolarisation". Proposé par Alès Agglo, les avocats d'enfants du barreau d'Alès, DEI Gard (**22 novembre 2023**).
- **Sensibilisation au harcèlement scolaire** en collaboration avec le Conseil municipal des enfants de Saint-Christol-lez-Alès. Proposé par DEI Gard et la mairie de Saint-Christol-lez-Alès (**22 novembre 2023**).
- **Atelier « Rendre vivants les droits universels de l'homme et de l'enfant (CIDE) »** en collaboration avec la Médiathèque de Générac. Proposé par DEI Gard et la mairie de Générac (**22 novembre 2023**).
- **Forum des métiers du Droit de l'enfant et de la protection de l'enfance** en collaboration avec des avocats d'enfants, juge pour enfants, assistante sociale, éducateur spécialisé... Proposé par DEI Gard et le Lycée J. Prévert - Saint-Christol-lez-Alès (**23 novembre 2023**).
- **Documentaire « Si tu es un homme »** de Simon Panay, en présence du producteur Xavier Castano, au lycée Albert Einstein. Proposé par DEI Gard et le lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze (**23 novembre 2023**).
- **Atelier** sur l'exposition des droits de l'homme aux droits de l'enfant au lycée Jacques Prévert - St Christol les Alès. Proposé par DEI Gard et le lycée J. Prévert - Saint-Christol-lez-Alès (**24 novembre 2023**).

Contact : DEI Gard -

30.dei.gard@gmail.com

- 06 01 80 03 45 - Esplanade de Clavières, Ecole Romain Rolland - 30100 ALÈS

-

www.facebook.com/30deigard

La semaine gardoise des droits de l'enfant 2023

DIVERS

La semaine gardoise des droits de l'enfant du 15 au 25 nov. 2023

1 documents

Publié le 15/11/2023 -

20 novembre 2023, célébrons la Journée universelle des droits de



l'enfant. La Journée universelle des droits de l'enfant célèbre la signature de la...



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76